



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe aviaire

Question au Gouvernement n° 347

Texte de la question

PANDÉMIE GRIPPALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Pierre Door. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

M. Patrick Roy. Et des franchises médicales !

M. Jean-Pierre Door. Madame la ministre, il y a quelques jours, vous avez engagé un exercice de simulation de grande ampleur pour préparer le pays à une éventuelle pandémie grippale.

M. Jean-Paul Bacquet. Vous, madame Bachelot, une simulatrice ? (*Sourires.*)

M. Jean-Pierre Door. Cela va dans le sens des conclusions de la mission d'information parlementaire et nous nous en réjouissons.

Force est de constater que l'épizootie aviaire ne connaît pas de pause. Elle se développe en Europe, au Moyen-Orient, en Égypte et très récemment au Vietnam et dans l'Est de l'Inde. Aujourd'hui, plus de la moitié du Bengale est touchée par le virus H5N1, des jeunes sont même décédés en Indonésie. On parle de crise et la FAO a prévenu que la situation empire, faisant peser un danger sur la santé publique. N'oublions pas qu'une mutation de ce virus est toujours possible : circulant parmi les oiseaux du monde entier et ayant déjà occasionné plus de deux cents décès humains, il pourrait aboutir à une redoutable pandémie grippale.

L'exercice de simulation contribue à la mise à jour du plan contre la pandémie et signifie également que le Gouvernement refuse le déni du risque, ce qui est très important pour l'opinion. Pouvez-vous, madame la ministre, nous exposer les conclusions de l'exercice qui a été pratiqué en commun avec le Secrétariat général de la défense nationale, sous l'autorité du Premier ministre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse et des sports*. Monsieur le député, notre planète est le théâtre de nouvelles menaces sanitaires, au premier rang desquelles le risque de pandémie de grippe aviaire. C'est la première menace sanitaire qui pèse sur notre pays, où elle pourrait toucher 20 millions de personnes, causer 200 000 morts et un million d'hospitalisations. Nous devons donc être prêts à l'affronter. Nous nous y préparons par le biais d'un plan national " pandémie grippale ", en constituant, dans le cadre de l'établissement public que j'ai installé l'année dernière, des stocks de produits antiviraux - 30 millions de traitements -, de masques, dont 1 milliard destiné à la population et 530 millions destinés aux médecins, ainsi que de vaccins pré-pandémiques. Nous constituons également un corps de professionnels de santé réservistes. Ce dispositif doit être actualisé régulièrement. Tel est le but de l'exercice qui s'est déroulé le 24 janvier dernier et auquel participait l'ensemble des services du Gouvernement, les agences sanitaires et des entreprises. J'en présidais le pilotage et mon collègue Xavier Bertrand (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*) s'est particulièrement impliqué dans cet exercice. J'ai demandé également que les deux députés spécialistes de ces questions, c'est-à-dire vous-même, monsieur Door, et M. Jean-Marie Le Guen (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*), puissent y assister. Les services du Premier ministre, ainsi que le délégué interministériel à la grippe aviaire, M. Didier Houssin, vont étudier très précisément cet exercice et en tirer toutes les conclusions, afin d'actualiser notre plan et de nous permettre

d'affronter au mieux une éventuelle pandémie grippale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 347

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 janvier 2008